FICHE PROGRAMME

FORMATION CERTIFIÉE INRS	PRÉVENTION / PRAP	3AIM CFA

MAC Acteur PRAP IBC — Maintien et actualisation des compétences

Formation certifiée INRS — Maintien des compétences en prévention des risques liés à l'activité physique

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation permet au titulaire du certificat Acteur PRAP IBC de maintenir et d'actualiser ses compétences à partir de son expérience depuis la formation initiale. Elle vise à réactualiser l'analyse des situations de travail, l'identification des risques liés à l'activité physique et la proposition d'améliorations adaptées.

Durée	**1 jour — 7 heures**	**Public**	**Titulaire du certificat Acteur PRAP IBC en cours de validité**
Modalité pédagogique	**Intra-entreprise ou Inter-entreprises**	**Lieu**	**Présentiel — site client ou salle de formation**
Type de formation	**Maintien et actualisation des compétences**	**Participants**	**4 minimum pour ouverture de session**
Intervenant	**Formateur PRAP IBC certifié INRS**	**Validation**	**Prolongation du certificat Acteur PRAP IBC de 24 mois**
Organisation	**7 h de face-à-face pédagogique**	**Effectif**	**Selonconditions d'organisation de la session.**

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé

Tout salarié titulaire du certificat Acteur PRAP IBC en cours de validité. Effectif prévu : 4 personnes minimum.

Prérequis

Être titulaire du certificat « Acteur PRAP IBC » en cours de validité (24 mois).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP à partir de son expérience depuis la formation initiale.
- Analyser à nouveau une situation de travail et identifier les risques liés à l'activité physique.
- Proposer des améliorations et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION — 7 H

MODULE / SÉQUENCE	CONTENU	DURÉE
Domaine 1 — Faire le point sur son rôle d'acteur de la prévention	Faire le bilan des actions menées et des difficultés rencontrées depuis la formation initiale. Réactualiser les enjeux : accidents du travail, maladies professionnelles et atteintes de l'appareil locomoteur. Revoir les facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et environnementaux. Actualiser ses connaissances sur les évolutions de la prévention et de la réglementation.	Répartition intégrée aux 7 h

Domaine 2 — Observer, analyser et agir sur sa situation de travail	Observer et analyser une situation de travail, repérer les déterminants de l'activité physique et identifier les risques. Proposer des améliorations techniques et organisationnelles, faire remonter l'information et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort sur son poste.	Répartition intégrée aux 7 h
Évaluation certificative	Observation et analyse d'une situation de travail, propositions d'amélioration et application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.	Intégrée aux 7 h

Durée totale : 7 heures de face-à-face pédagogique (1 jour).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative, appuyée sur l'expérience des stagiaires.
- Observation et analyse de situations de travail réelles ou reconstituées.
- Alternance de réactualisation des connaissances, échanges de pratiques, analyses de situations et application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation ou espace adapté sur site client.
- Pièces anatomiques, charges et matériel de manutention.
- Situations de travail réelles ou reconstituées servant de support à l'analyse.
- Supports et ressources pédagogiques utilisés par le formateur PRAP IBC.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Évaluation des acquis

- Évaluation formative en cours de formation (savoirs et savoir-faire). Évaluation certificative: observation et analyse d'une situation de travail, propositions d'amélioration et application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Validation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la session et satisfait à l'évaluation certificative des compétences voit la validité de son certificat « Acteur PRAP IBC » prolongée de 24 mois. Certificat délivré par le réseau Assurance Maladie – Risques Professionnels / INRS, reconnu au niveau national.

MODALITÉS DE SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

- Feuille d'émargement permettant d'assurer la traçabilité de la présence du bénéficiaire.
- Suivi de la participation et des acquis pendant la formation par le formateur.
- Évaluation formative et évaluation certificative selon les modalités prévues pour le MAC Acteur PRAP IBC.
- Questionnaire de satisfaction complété à l'issue de la session.
- Remise des documents de fin de formation / certification selon les résultats obtenus.

VALIDATION, CONTEXTE D'UTILISATION ET SUITE DE PARCOURS

Le MAC Acteur PRAP IBC vise à maintenir et actualiser les compétences de l'acteur PRAP à partir de son expérience professionnelle et des évolutions de la prévention.

La réussite à l'évaluation certificative permet de prolonger de 24 mois la validité du certificat « Acteur PRAP IBC ».

Suite de parcours / maintien des compétences

Une nouvelle session MAC est à suivre avant la fin de validité du certificat, tous les 24 mois.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact ou demande de devis auprès de 3AIM CFA.
- Recueil du besoin de l'entreprise ou du bénéficiaire et vérification de l'adéquation de la formation avec le contexte professionnel.
- Validation des modalités d'organisation: formation présentielle en intra-entreprise ou inter-entreprises, date et lieu.
- Analyse des besoins spécifiques, notamment en matière d'accessibilité et d'aménagement.
- Confirmation de l'inscription et transmission des informations pratiques avant la session.

Délai d'accès : variable selon la date de demande, les places disponibles et les modalités de prise en charge des financeurs. 3AIM CFA communique au demandeur la date prévisionnelle de réalisation après validation de la demande.

TARIFS ET FINANCEMENTS

Tarifs

150 € par personne et par jour, en intra-entreprise comme en inter-entreprises (4 personnes minimum requises pour l'ouverture d'une session).
Devis personnalisé établi selon l'effectif réel et le lieu de réalisation.
Formation exonérée de TVA au titre de l'article 261-4-4°a du Code Général des Impôts.

Financements possibles

- **Plan de développement des compétences** de l'entreprise (salariés, financement direct par l'employeur).
- **OPCO** (Opérateur de Compétences) de la branche professionnelle, sous réserve d'éligibilité et de l'accord de prise en charge.
- **AIF — Aide Individuelle à la Formation** (France Travail), pour les demandeurs d'emploi, sous réserve de validation du projet par leur conseiller France Travail.
- **PIC IAE** (Plan d'Investissement dans les Compétences — Insertion par l'Activité Économique), pour les structures d'insertion par l'activité économique finançant la formation de leurs salariés en parcours d'insertion.
- **Autofinancement** (entreprise ou particulier).

3AIM CFA accompagne le bénéficiaire ou l'entreprise dans l'identification du dispositif de financement le plus adapté et dans la constitution du dossier de prise en charge.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur PRAP IBC certifié par l'INRS. 3AIM CFA organise l'encadrement administratif et pédagogique de la session.

- Responsable pédagogique / direction: MOHAMED Rachad.
- Formateur: formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.
- Référent handicap: MOHAMED Rachad — 06 92 09 85 92.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

3AIM CFA étudie les besoins spécifiques dès la demande d'inscription afin d'identifier les aménagements possibles concernant l'accueil, les moyens pédagogiques et les modalités d'évaluation, dans le respect des objectifs et exigences de la formation.

Contact référent handicap : MOHAMED Rachad — 06 92 09 85 92 — stagiaire@3aim.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET MÉTHODE DE CALCUL

3AIM CFA suit des indicateurs adaptés à cette formation courte. Lorsque les données consolidées ne sont pas encore disponibles, la mention « donnée non disponible — première session en cours » est utilisée, sans estimation.

- Taux de réalisation = nombre de participants ayant suivi la formation jusqu'à son terme / nombre de participants ayant démarré × 100.
- Taux de réussite à l'évaluation certificative = nombre de participants ayant satisfait aux critères certificatifs / nombre de participants évalués × 100.
- Taux de satisfaction = nombre de répondants satisfaits ou très satisfaits / nombre de répondants à la question globale × 100.

Les résultats publiés précisent la période observée et la population concernée.

CONTACTS ET INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Organisme	3AIM CFA
Adresse	548 rue de Cambuston, 97440 Saint-André, La Réunion
Téléphone	06 92 09 85 92
E-mail	stagiaire@3aim.fr
SIRET / NDA	937 988 905 00017 / 04973634297
Référence document	Fiche programme MAC Acteur PRAP IBC — Formation continue
Version	01/01/2026